



Madame Marie Gaubert est décédée ce vendredi 31 décembre 2010 à l'aube.

Née Canac au Clot de Meljac, le 31 mai 1924, Madame Gaubert s'est ainsi éteinte dans sa 87ème année.

Ses obsèques auront lieu lundi prochain 3 janvier à 14H30 en l'église de Meljac.

Au nom de l'Association Meljac.Net, nous présentons à toute sa famille nos sincères condoléances et l'assurons en ces circonstances douloureuses de notre amicale sympathie.

Nous aurons une amicale pensée pour son fils Bernard, notre regretté ami et ancien maire de Meljac disparu en avril 2005.

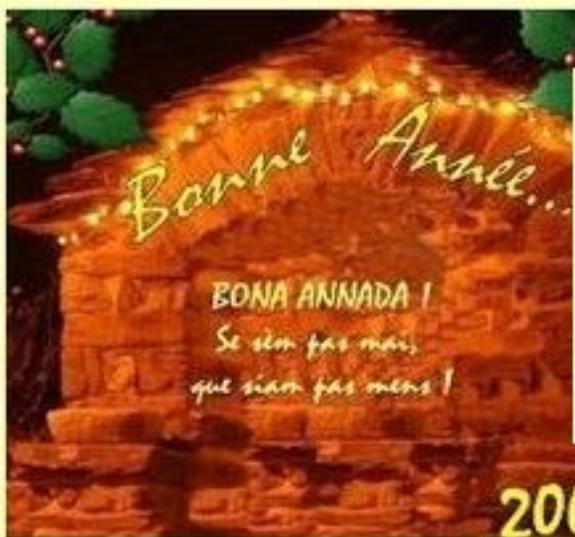
Meljac.Net



M E L J A C

ST-SYLVESTRE. — Nuit calme tout en étant nuit de transition. La jeunesse a été relativement sage. Après avoir assisté et animé par le chant, la messe du premier jour de l'An, célébrée à 9 heures. Ils se sont retrouvés un certain nombre, qui avaient franchi le cap 1970-1971 sans avoir fermé l'œil. Ils se sont dit « on a bien tenu le coup ».

Rives du Céor - n° du mois de février 1971



2005



NAUCELLE. — Les dévallseurs de poulaillers. — Dans la nuit du 28 au 29, un ou plusieurs malandrins ont visité le poulailler de M. Lacombe, sabotier et ont enlevé six poules sur neuf.

Dans la même nuit, le poulailler de M. Fouillade, ancien chapelier a été fouillé, on a enlevé trois poules qu'il contenait.

Toujours dans la même nuit on tenta d'enfoncer le poulailler de M. Lafarge, cordonnier, ils ne purent rompre les fils de fer qui tenaient les serrures ou ils furent dérangés dans leurs opérations.

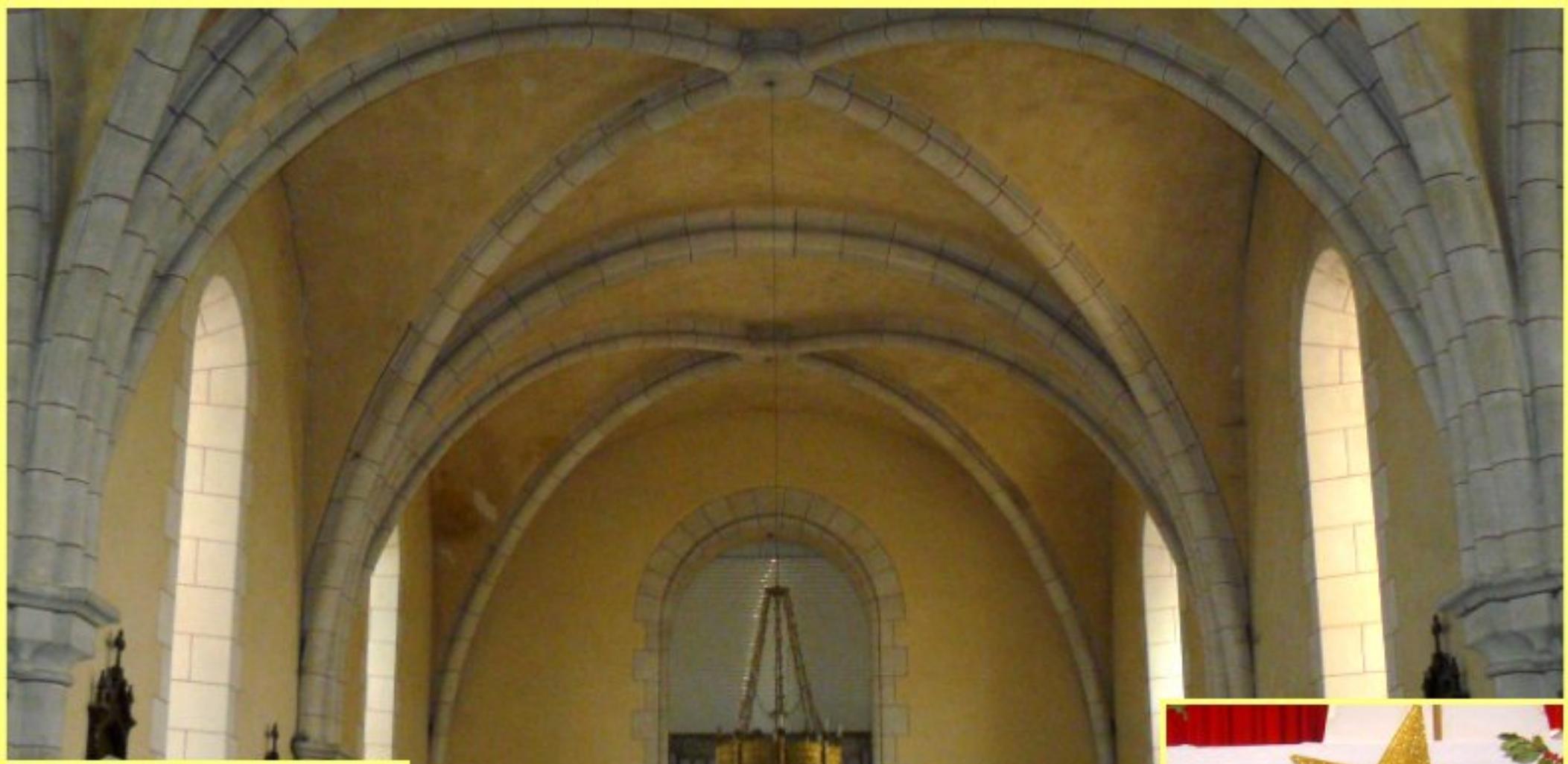
Ces trois poulaillers ne sont qu'à 200 mètres de la ville et à 150 ou 180 mètres l'un de l'autre.

La gendarmerie a immédiatement ouvert une enquête. Il est à souhaiter qu'elle aboutisse promptement à la découverte de ces renards à deux pattes dont les exploits se renouvellent par trop fréquemment.

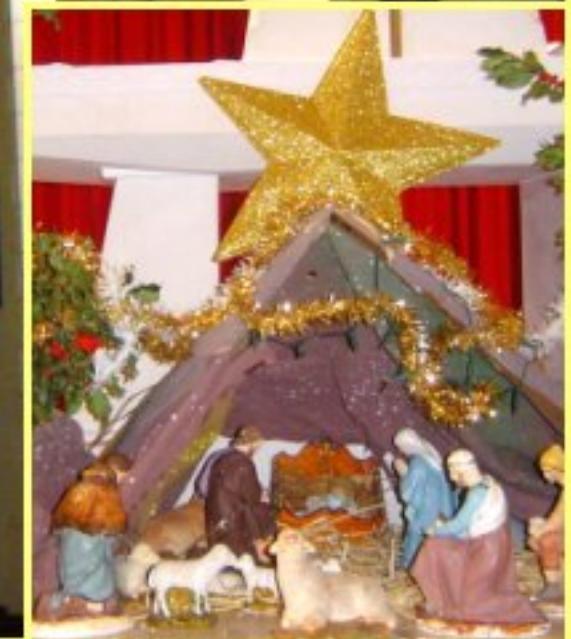
extrait de l'AVEYRON REPUBLICAIN - 4 janvier 1910







6 janvier - l'Epiphanie



Chapelle de Roucayrol
(photo. P&O Astruc)



à
14h

demain dimanche,
venez nombreux !





(photo, Paula & Olivier Astruc - le Sérayet)



Le Puech Issat vu de Meljac

Quiiii...ne!

Quine du Club des Aînés de Meljac - Dimanche 9 janvier 2011 - Quine du Club des Aînés de Meljac





Saint-Just - Photo, P&O Astruc

NAUCELLE

Le mauvais temps. — Depuis lundi, toute la région est couverte d'une épaisse couche de neige qui, amoncelée en divers endroits par un violent vent du Nord, a rendu les communications très difficiles.

On nous signale les combles de près de cinquante centimètres de hauteur dans les communes voisines de Centrès et de Saint-Just.

Le chasse-neige a fait son apparition et passe de temps en temps sur la route nationale pour la déblayer.

Tous les matins une nouvelle couche vient s'ajouter à la précédente, qui tardera d'autant moins à disparaître que le sol est entièrement gelé.

Les divers courriers assurant le service de la gare de Naucelle ne peuvent se faire le matin et le soir à cause du verglas qui empêche la circulation des véhicules de toute sorte.

Le service des dépêches en voiture est assuré, matin et soir, du côté de Centrès, par des piétons. Du côté de Sauveterre le service en voiture ne se fait que pour assurer la correspondance du train qui passe en notre gare à 10 h. 30 du matin, encore est-ce en éprouvant les plus grandes difficultés et en courant les plus grands risques que ce service est assuré.





en remontant de Cabrol...



de la Combe de Saint-Just...



Nous sommes au regret de vous informer du décès à Rosières (Tarn), ce vendredi 14 janvier 2011, dans sa quatre vingt cinquième année, de notre ami René MATTIVI.

Bien connu de nombre de Meljacois et passionné de mécanique, René Mattivi animait depuis plusieurs années, les journées de "battage à l'ancienne" organisées par Jean-Paul et Annie Massol à Cabrol de Meljac.

Les obsèques de René Mattivi se tiendront demain lundi 17 janvier 2011 à 16 heures en l'église de Rosières.

Nous adressons à sa famille nos très sincères condoléances

chez nous

Extraits du JOURNAL PAROISSIAL - JANVIER 2011 - N° 194

Naissance

De Thomas, fils de Jérôme et Sabine Albinet, né à Rodez le 28 novembre. Jérôme est le fils de Raymonde Albinet du Puech de Rullac et il habite à Rodez / Calcomier.

Nous adressons nos félicitations à Jérôme, à Sabine et leur famille qui sont ravis de cette naissance qu'ils espéraient depuis plusieurs années.

Décès

- Le samedi 18 décembre était célébrée la sépulture de Marthe Azémar en l'église de Rullac. Marthe Azémar, née Grèzes, était née le 14 septembre 1925 à Laubigues. En 1947 elle a épousé Joseph Azémar qui est décédé en 1987. Elle avait 3 enfants : Alain, Françoise et Régine ; 2 petits-enfants : David et Gaétan et une arrière-petite-fille : Manon. Depuis l'âge de 14 ans, Marthe a travaillé l'exploitation familiale. Par la suite elle a été aidée par son mari et par son fils. En 1992, un accident domestique la laissa handicapée. Ces dernières années elle était à la Maison de retraite de Réquista où elle s'est éteinte. Femme discrète et travailleuse, elle était profondément croyante et priait beaucoup.

- Il y a eu également le décès de Charles Couvenhes, 67 ans, qui avait pris sa retraite à Trémolières son village natal. Il était le frère de Valentine Assier et de Christian Couvenhes. Ses cendres ont été ramenées dans le caveau familial au cimetière de Saint-Cirq.

- Lundi 20 décembre, en l'église de Centrès, ont eu lieu les obsèques de Géry Doumayrou de Magrinet décédé à l'âge de 79 ans à la suite d'un accident. Géry était le papa de Régine Loubière du Mas Ricard et le beau-frère de Michèle Albinet de Rullac.

- Lundi 27 décembre, en l'église de Senouillac (81), étaient célébrées les obsèques d'Aimée Cailhol, frère de Maria Fraisse de Laubigues, décédé subitement à l'âge de 80 ans.

Rullac - Saint-Cirq Meljac



Nous adressons nos sincères condoléances à ces familles en deuil et à tous ceux qui éprouvent de la peine à cause de ces séparations, nous porterons le souvenir de ces quatre défunt dans nos prières.

Inauguration des cuisines de la cantine et de la salle des fêtes

Samedi 11 décembre, Patrick Robert, maire de Rullac-Saint-Cirq et le Conseil municipal avaient réuni en nombre les habitants de la commune, l'architecte concepteur, les entreprises, les maires du canton et de la commune voisine et les maires honoraires pour inaugurer les cuisines de la cantine.

La commune a été honorée par la présence de M. Moniotte, secrétaire général de la Préfecture, représentant Mme la Préfète, de M. Alain Marc Député, représentant le président du Conseil général, de M. Régis Cailhol, Conseiller régional, représentant le président du Conseil régional et de

M. Daniel Nespolous, Conseiller général qui malgré toutes les sollicitations ont consacré leur temps à nos habitants et à nos élus.

Après avoir coupé le ruban, chacun a pu visiter les nouveaux aménagements.

Le coût de la construction s'élève à 129 045 euros HT dont 64 869 euros de subventions.

Cette réalisation permet à la commune de proposer aux enfants de l'école, aux associations et aux particuliers un équipement de qualité.

Profitant de l'inauguration, M. le Maire a souligné d'autres réalisations notamment l'aménagement de la RD à l'entrée du village et l'extension du cimetière également subventionnés pour un total d'aides de 31 525 euros.

La matinée s'est clôturée par un moment de convivialité autour d'un apéritif dinatoire.



Chapelle de Roucayrol



LENTIN

Equipée cléricale. — Les cloches ne sonneront pas pour le baptême de l'enfant d'une laïque. Oh ! la haine cléricale ! Vous direz : on n'avait qu'à reprendre l'enfant et le baptiser à la maison ; ils apprennent que l'on peut baptiser en cas de nécessité. L'incident nous fournit l'occasion de traiter un point fort intéressant.

Des arrêts tout récents de la Cour de cassation tranchent des points de droit relatifs aux articles 34, 35, 41 de la loi de Séparation. Ils ont jeté un grand émoi dans toute la gent ensoutanée, fière de l'impunité jusqu'à ce jour. Il s'agit encore de décisions : Article 27 (loi de Séparation) « Les sonneries des cloches seront fixées par arrêté municipal ; en cas de désaccord entre le maire et le président ou directeur de l'Association cultuelle, par arrêté préfectoral ». La Cour a décidé qu'en l'absence d'Association cultuelle la réglementation des sonneries des cloches rentre exclusivement dans les attributions de l'autorité civile représentée par le maire. Le maire a pu réglementer la durée des sonneries pour l'appel aux exercices religieux, cinq minutes pour les cérémonies ordinaires, huit minutes pour des sonneries solennelles. Il peut être défendu de sonner avant 6 heures du matin, etc.

Et maintenant une réflexion s'impose : de quel côté se trouve la tolérance, la recherche de la paix ? La bataille continue. Le peuple finira-t-il par comprendre que la religion, dans les mains des cléricaux, est un instrument de discorde ? Lorsqu'il aura compris, on aura fait un grand pas vers la paix publique.



brume sur Saint-Just



réfection du toit de l'église de Meljac: poursuite des travaux sur "versant ouest".

L'équipe des couvreurs de Didier Bounhol (St. Martin des Faux) en pleine action sur le toit de l'église de Meljac - 17 janvier 2011





Travaux au Bourg de Meljac: reconstruction et rénovation de la maison de nos amis Deleuze (ancienne maison "Faustin")



la Tapie vue du Clot



ARDITI
DUSSOLIER
Rencontre
au sommet



VISITE PRIVÉE
Le trésor
de Jacques
Garcia



SANTÉ
Les défis
de la
télémédecine

LE FIGARO MAGAZINE

Samedi 22 janvier 2011

BUREAUCRATIE

Ayant une petite ferme rénovée à vendre, nous venons de recevoir une lettre qui nous informe de la nécessité de faire établir un diagnostic concernant la présence de termites, de plomb et d'amiante. Normal. Mais on nous demande en plus de procéder à un raccordement des eaux usées sur l'égout, et d'établir un coefficient de performance énergétique. Sachant que cette maison se trouve dans l'Aveyron, dans un village qui n'a pas d'égout, avec un point de vue imprenable, au calme, et que son isolation thermique n'est pas forcément au top, étant donné que ce bien est habité quinze jours par an.... On se plaint que les villages meurent : cette directive, à mon avis, va accélérer le processus.

YVES LANTAIRES 81000 ALBI

M 00134 - 122 - F: 4,50 €



Copyright © LE FIGARO N° 20675 du samedi 22 janvier 2011 - ISSN 1250-0022

la
e ?



Extrait du FIGARO MAGAZINE, rubrique "courrier des lecteurs",
n°20675 du samedi 22 janvier 2011

Maison Yves LANTAIRES au Bourg de Meljac,
vue du toit de l'église



Meljac vu de Soulages





La Bessière de Meljac



maison Guy Mazars - le Batut



vanneau huppé



puits maison Mouly - la Tapie de Meljac